

FERME DE LA FOSSE A L'EAU ferme de la fosse à l'eau rappelle fromage blanc lissé au lait cru



- Noms des modèles ou références concernés : Pot de 500 gr , seau de 5 kg , seau de 3kg
- Marque : ferme de la fosse à l'eau
- Lot lot 90 Date de consommation recommandée 18/11/2022
- Lot lot 91 Date de consommation recommandée 28/11/2022
- Lot lot 92 Date de consommation recommandée 05/12/2022
- Conditionnements : Pot de 500 gr, seau de 3 kg , seau de 5 kg
- Date début/fin de commercialisation : du 28/10/2022 au 18/11/2022
- Température de conservation : Produit à conserver au réfrigérateur
- Marque de salubrité : 76120001
- Informations complémentaires : Pot de 500 grammes blanc avec un couvercle transparent
- Zone géographique de vente : Régions : Île-de-France, Normandie
- Distributeurs : collègue , fromagerie, biocoop, épicerie fine,

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : Détection de listéria
- Risques encourus par le consommateur : Listeria monocytogenes (agent responsable de la listériose)

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : Ne plus consommer, Détruire le produit.
- Préconisation sanitaire :
Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : Remboursement.
- Date de fin de la procédure de rappel : lundi 5 décembre 2022

CONTACT

- Numéro de contact : 0786951216

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre